



A la une



Feu de la Saint-Jean, samedi 27 juin : changement de formule !

Dans une démarche de transition et de responsabilité environnementale, **l'équipe municipale a souhaité faire évoluer l'organisation de la fête de la Saint-Jean.**

Si le traditionnel feu de palettes faisait partie des habitudes et suscitait un attachement légitime, il apparaît aujourd'hui nécessaire de repenser cette pratique. En effet, la combustion de matériaux parfois traités ne répond plus aux exigences environnementales actuelles ni aux valeurs que nous souhaitons transmettre aux plus jeunes générations.

La Saint-Jean conservera néanmoins son feu, symbole fort de cette tradition, sous une forme renouvelée, plus respectueuse de l'environnement.

Afin de redonner tout son sens à cet événement, une conteuse proposera aux petits comme aux grands une immersion dans l'histoire et les origines de la Saint-Jean. La soirée se poursuivra en musique avec un groupe dont le leader est originaire d'Agnetz, avant de laisser place au feu d'artifice. Enfin, un DJ viendra clôturer cette soirée dans une ambiance festive et conviviale. Cette nouvelle formule conjugue tradition, culture et convivialité, tout en préservant l'essentiel : le plaisir de se retrouver.

Un programme détaillé vous sera communiqué prochainement. La municipalité vous attend nombreux pour partager ce moment festif.

Boostez la visibilité de votre entreprise !

Entrepreneurs, commerçants, artisans du village : et si vous faisiez connaître votre activité encore plus largement ?

Aujourd'hui, **deux annuaires** sont à votre disposition pour mettre en avant votre entreprise et toucher un maximum d'habitants... gratuitement !

1. **Le premier** est accessible directement sur **le site internet de la commune** (rubrique « Découvrir notre commune » > « Annuaire des professionnels »)
2. **Le second** est disponible sur **l'application Intramuros**, très utilisée par les habitants pour suivre l'actualité locale et découvrir les services de proximité.

Ces deux supports sont gratuits et constituent une excellente opportunité pour renforcer votre visibilité localement.

Si vous êtes Intéressé(e), contactez dès maintenant la mairie pour ajouter votre entreprise ou mettre à jour vos informations.

Ne manquez pas cette opportunité de faire rayonner votre activité au cœur du village !

Entreprises Agnessoises

Donnez de la visibilité à votre activité grâce à nos annuaires professionnels

Sur Intramuros et agnetz.fr

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT !

Liens en description



Pensez à l'opération « Tranquillité Absence »

Avec les ponts de mai, vous avez peut-être prévu de partir quelques jours.

Nous vous encourageons vivement à informer notre service de police rurale de votre absence en vous inscrivant à l'opération « Tranquillité absence ».

Mmes Ulysse, garde champêtre et Herelle, ASVP, assureront une surveillance de votre logement pendant votre absence afin de limiter les risques de cambriolages.

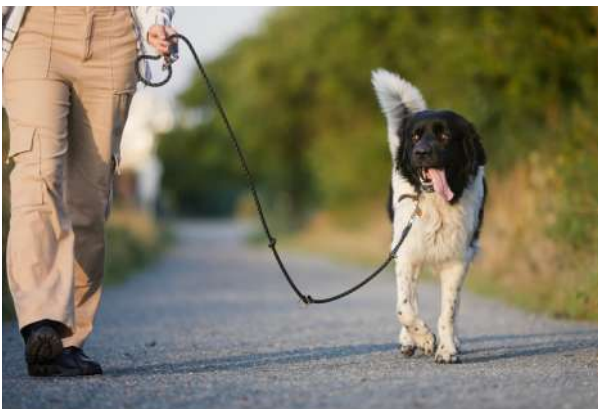
Le formulaire d'inscription est disponible en téléchargement sur <https://www.agnetz.fr/fr/rb/2174018/police-rurale-3> OU à l'accueil de la mairie. Une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois vous seront demandés.

Renseignements : Police rurale au 06 85 33 46 46

Le formulaire est intitulé « FORMULAIRE DE DEMANDE INDIVIDUELLE » et concerne l'opération « TRANQUILLITÉ ABSENCE ». Il est destiné à être rempli par le titulaire de la surveillance de votre résidence en votre absence. Le formulaire est divisé en plusieurs sections : 1. « VOTRE ADRESSE » avec des champs pour le nom, les prénoms, la date de naissance, le numéro de téléphone et l'adresse. 2. « VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE » avec des champs pour la date de départ et la date de retour. 3. « VOTRE ADRESSE » avec un champ pour la résidence à surveiller. 4. « AUTORISATION D'ACCÈS AU JARDIN » avec des cases à cocher pour l'autorisation et l'ouverture du portail. 5. « OBSERVATIONS PARTICULIÈRES ». 6. « PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE » et « PERSONNE AYANT ACCÈS AU DOMICILE EN VOTRE ABSENCE ». 7. « RENSEIGNEMENTS UTILES ». Le formulaire est accompagné d'un logo Agnetz et d'un logo de la commune.

Du côté de nos compagnons à 4 pattes

Du 15 avril au 30 juin, la réglementation concernant les chiens en forêt se renforce



Lors de vos promenades en forêt, laisser son chien en liberté peut sembler anodin.

Pourtant, ce comportement peut avoir des conséquences importantes sur la faune sauvage.

Cette période correspond, en effet, à la mise bas des mammifères et à la nidification des oiseaux.

Un chien non tenu en laisse peut perturber ces animaux, provoquer du stress et, dans certains cas, entraîner l'abandon des petits par leur mère.

Respecter la tranquillité de la faune est donc essentiel.

Si la loi n'impose pas la tenue en laisse sur les allées forestières (routes, chemins et sentiers de randonnée), il est néanmoins recommandé, pour une meilleure protection de la biodiversité, de garder son chien à proximité et de privilégier la laisse.

Adoptez les bons réflexes pour préserver notre environnement naturel.

Puçage des animaux domestiques

L'identification des animaux domestiques, notamment des chiens et des chats, n'est pas seulement recommandée : **elle est obligatoire.**

Le puçage permet, en cas de perte ou de vol, de retrouver rapidement le propriétaire grâce à un fichier national.

Un animal identifié a donc toutes les chances de regagner son foyer. À l'inverse, un animal non identifié ne peut être rattaché à son maître et est alors conduit en fourrière.

La commune a signé une convention avec la SPA : tout animal errant et non identifié signalé est pris en charge et transféré en fourrière.

Pour le bien-être de vos animaux et pour éviter toute situation regrettable, nous vous invitons à veiller à leur identification.

À noter !

- L'identification (puce électronique ou tatouage) est obligatoire pour les chiens et les chats
- Elle est réalisée par un vétérinaire, en quelques minutes
- Le coût est généralement compris entre 60 et 80 €
- Pensez à mettre à jour vos coordonnées en cas de déménagement ou de changement de numéro de téléphone.



Déjections canines

Veillez à être responsable du comportement de votre animal en ramassant systématiquement ses déjections. Se munir d'un sachet lors de vos promenades permet d'éviter une amende pouvant atteindre 135 €.

Nous vous invitons également à penser au travail des agents techniques chargés de l'entretien des espaces verts.

Le respect de ces règles simples contribue à préserver la propreté et la qualité de notre cadre de vie.

À l'honneur !

Une Agnessoise candidate à l'élection de Miss Oise

À seulement 21 ans, Clara Leturgez réalise son rêve de petite fille : **participer à l'élection de Miss Oise.**

Installée à Agnetz depuis l'âge de 8 ans, Clara a grandi au cœur de notre commune. Élève de l'école du Parc, elle se souvient de ses années auprès de Mmes Badeau et Buvry. Adolescente, elle parcourt les rues d'Agnetz à vélo avec ses amis, avant de poursuivre sa passion pour la musique à Clermont, où elle apprend la clarinette.

Elle a construit ici une partie de son parcours et de ses souvenirs.

Après 4 années d'études en hôtellerie-restauration, elle évolue dans l'hôtellerie de luxe à Paris. Mais Clara a toujours gardé en elle un rêve : **monter sur une scène et tenter sa chance dans une élection de Miss.**

Déterminée, engagée et pleine de motivations, elle souhaite porter un message fort : croire en soi, oser et réaliser ses rêves, même lorsque la confiance met du temps à se construire.

Aujourd'hui, Clara se lance dans l'aventure Miss Oise 2026 et met sa carrière entre parenthèses pour vivre pleinement cette expérience.

Et si toute la commune l'accompagnait dans cette belle aventure ?

L'élection se tiendra le **23 mai prochain au Parc Saint-Paul.** Clara a besoin du soutien de tous les Agnessois. Un encouragement, un vote...

Elle compte bien sûr sur votre présence pour la faire rayonner et faire rayonner Agnetz.



Bibliothèque

PRIX DE LITTÉRATURE JEUNESSE
prix ficelle
Votez pour vos albums préférés
du 1^{er} avril au 1^{er} juin 2026
16^{ème} édition

Sam. 13 juin
Révélation des albums gagnants !
7h30 à 18h
à la bibliothèque de Clermont
Place de l'Hôtel de ville

Rendez-vous dans les bibliothèques d'Agnetz, Brault-la-Sacrie, Bury, Carrières-Sous-Clermont, Clermont, Lempdes, Mors, Neully-sous-Clermont, Saignes.

Prix ficelle

La 16^{ème} édition du **Prix Ficelle** (Prix national de littérature jeunesse) a débuté le 1er avril dernier.

A cette occasion, les bibliothèques du réseau la Butinière vous invitent à découvrir les sélections et voter pour votre album préféré parmi 15 livres répartis en 3 catégories : les 3-5 ans, les 6-7 ans et les 8-10 ans.

Ces 15 albums sont consultables, sur place, dans notre bibliothèque municipale.

Un petit espace a été aménagé pour vous permettre de voter jusqu'au 1er juin 2026. N'hésitez pas !

➔ Retrouvez le programme des animations des bibliothèques de La Butinière dans le cadre du Prix ficelle 2026 sur <https://butiniere.pays-clermontois.fr/default/452focus-sur-prix-ficelle-20261.aspx>

À ne pas manquer !

La Fête du Prix Ficelle

La fête de clôture du Prix Ficelle 2026 aura lieu le **samedi 13 juin** à la bibliothèque de Clermont, place de l'Hôtel de ville de 14h à 18h.

Tout au long de l'après-midi, petits et grands pourront profiter d'un programme riche et ludique : lectures en musique, rencontre avec les autrices, ateliers créatifs, jeux, défis collectifs et animations pour tous les âges.

Entre espace détente, expériences participatives et moments festifs, chacun est invité à explorer l'univers des albums du Prix Ficelle autrement.

Le jour se clôturera en beauté avec l'annonce des lauréats, suivie d'un goûter convivial pour partager ensemble ce temps fort du réseau.

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

À 11h00, vendredi 8 mai,
place Aristide Briand à Agnetz



Agnetz

→ Le dimanche 10 mai : bourse aux plantes



Rendez-vous sur le parvis de l'église Saint-Léger de 10h à 16h pour la seconde édition de la bourse aux plantes et fleurs organisée par l'association culturelle d'Agnetz. Vente, troc, entrée gratuite. Église et local de l'association culturelle ouverts (collection complète de Paris Match à découvrir). Stationnement conseillé à l'arrière de l'église.

☎ 06 27 03 18 33 - ✉ martine.huberty@free.fr

→ Le dimanche 24 mai : brocante



Ne manquez pas la traditionnelle brocante de la Pentecôte, organisée par le Comité des fêtes, le dimanche 24 mai, dans les rues Van Lancker, du 17 juin et du cimetière à Agnetz de 8h à 17h.

📄 Inscriptions :

- ▶ sur **IntraMuros**
- ▶ sur la page **Facebook** du **Comité des fêtes**
- ▶ Permanence **le mercredi 20 mai**, de **17h30 à 20h**, au **Clermotel**.

Merci de vous présenter avec le dossier d'inscription complet, la copie d'une pièce d'identité et le règlement.

✉ cdf.agnetz@gmail.com

→ Le vendredi 29 mai : fête des voisins



Si vous souhaitez organiser un événement près de chez vous, contactez-nous dès à présent en précisant :

- Vos coordonnées
 - Votre projet
 - Vos éventuels besoins de matériels
- ✉ mairie@agnetz.fr

→ Week-end du 30 et 31 mai : expositions canines nationales



Pour la 5ème année consécutive, le stade Silvio Serradimigni accueillera une double exposition canine nationale, **les 30 et 31 mai prochains**. Des concours rythmeront la journée, avec des chiens classés par catégories : baby, puppy, vétérans... Éleveurs, professionnels et amateurs seront réunis pour partager leur passion et faire découvrir toute la richesse du monde canin.

→ Samedi 6 juin : concours de pêche

Le Vairon d'Agnetz propose un concours de pêche à la truite, ouvert à tous, le **6 juin de 8h30 à 11h30**. Rendez-vous à 8h pour les inscriptions au Pont Carrion à l'entrée de Ronquerolles. Résultats, remises des prix et récompenses ...dès 12h. Restauration sur place !

☎ 06 76 33 11 00